

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Hotelier-Funktion
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ammann, Amando
Barras, François
Burgos, Elie
Clivaz, Romain
Eperon, Lionel
Huguenet, François
Mach, André

Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Barras, François; Burgos, Elie; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Huguenet, François; Mach, André 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Hotelier-Funktion, 1991 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	4
Zwischenstaatliche Beziehungen	5
Gute Dienste	6
Entwicklungspolitik	7

Abkürzungsverzeichnis

UNO	Organisation der Vereinten Nationen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
WTO	Welthandelsorganisation
APK-SR	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
OSZE	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
NGO	Nichtregierungsorganisation
EU	Europäische Union
UNEP	United Nations Environment Programme
UNECE	United Nations Economic Commission for Europe
UNDP	United Nations Development Programme
DEZA	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
NATO	North Atlantic Treaty Organization
UNHCR	Hoher Flüchtlingskommissar der Vereinten Nationen
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
UNSOCM	United Nations Special Commission
UNPROFOR	Schutztruppe der Vereinten Nationen
IFOR	Implementation Force
SFOR	Stabilisation Force
UNFPA	Bevölkerungsfonds der Vereinten Nationen
IKRK	Internationales Komitee vom Roten Kreuz
FHA	Freihandelsabkommen

ONU	Organisation des Nations unies
AELE	Association européenne de libre-échange
OMC	Organisation mondiale du commerce
CPE-CE	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
ONG	Organisation non gouvernementale
UE	Union européenne
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
CEE-ONU	Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
DDC	Direction du développement et de la coopération
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
OTAN	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
HCR	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
UNSCOM	United Nations Special Commission
FORPRONU	Force de protection des Nations unies
IFOR	Implementation Force
SFOR	Force de stabilisation
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
LE	Accord de libre-échange

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Aussenpolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 21.01.1991
ANDRÉ MACH

Lors de la session spéciale des Chambres fédérales du mois de janvier, la **déclaration du Conseil fédéral sur la guerre du Golfe**, prononcée par le président de la Confédération, F. Cotti, a été relativement bien accueillie. Le gouvernement a mis l'accent sur la tenue d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient après la fin du conflit qui pourrait se tenir sur sol helvétique. Par la même occasion, il a également condamné l'intervention violente des troupes soviétiques dans les républiques baltes. La grande majorité des députés s'est montrée, dans l'ensemble, satisfaite de la position du Conseil fédéral durant la crise du Golfe. Cependant, quelques parlementaires ont reproché un certain manque de cohérence du Conseil fédéral dans l'application de la politique de neutralité.¹

POSTULAT
DATUM: 21.06.1991
ANDRÉ MACH

Plusieurs députés ont demandé au Conseil fédéral de contribuer au processus de **paix au Moyen-Orient**. La motion Bäumlin (ps, BE), demandant la création d'un groupe de travail ayant pour tâche d'élaborer une nouvelle politique pour le Moyen-Orient (transmise comme postulat) et le postulat Dietrich (pdc, BE) (91.3017), signé par 101 parlementaires, priant le gouvernement d'inviter les représentants des peuples du Moyen-Orient à tenir une conférence en Suisse, ont été acceptés par le Conseil national. Suite à un postulat de la commission des affaires étrangères sur la contribution de la Suisse aux efforts de paix au Moyen-Orient (91.3082), le Conseil fédéral a indiqué que l'offre d'accueillir des conférences internationales a été faite à plusieurs reprises. Il a aussi mentionné le soutien de la Confédération à différentes opérations de paix de l'ONU.²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 11.04.2003
ROMAIN CLIVAZ

Début février, la nouvelle ministre des affaires étrangères a émis l'idée d'organiser une grande **conférence humanitaire sur le thème de l'Irak pour la fin du mois**. Il ne s'agissait pas d'une offre de médiation de la dernière chance. De plus, cette réunion ne devait pas se dérouler à un niveau ministériel, mais réunir des hauts fonctionnaires. Les conséquences humanitaires et les interventions possibles sur place, en cas de conflit armé, devaient y être discutées. Les pays invités à cette rencontre seraient ceux touchés, directement ou indirectement, par une éventuelle guerre : l'Irak et ses voisins, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et de nombreux membres de l'UE. Les organisations internationales concernées allaient aussi être conviées (HCR et autres agences de l'ONU, CICR...). La ministre des affaires étrangères a informé les parlementaires à l'occasion d'une séance commune des Commissions de politique extérieure des deux conseils. Elle n'avait informé ses collègues du gouvernement qu'après la conférence de presse consécutive à son audition par les commissions parlementaires. Au moment de l'annonce à la presse, aucun pays ou organisation concernés n'avaient été contactés. Cela n'a pas manqué de susciter le **scepticisme de nombreux observateurs**. Il lui a notamment été reproché de faire primer l'effet d'annonce sur l'efficacité diplomatique. Les méthodes utilisées par la conseillère fédérale pour donner une certaine visibilité à la politique étrangère suisse ont fait l'objet de nombreuses critiques. La DDC a été chargée de l'organisation de la conférence humanitaire. Les pays et les organisations concernés se sont déclarés intéressés sur le principe, tout en attendant une invitation officielle pour se prononcer définitivement. Ces invitations ont été envoyées quelques jours après l'annonce de l'organisation de cette réunion. Elles étaient adressées à une trentaine d'Etats (dont les membres permanents du Conseil de sécurité et les voisins de l'Irak) et aux grandes agences humanitaires. Les autorités suisses ont annoncé que l'Irak ne participerait finalement pas à cette réunion. Elles ont justifié cette absence par la nature technique de la conférence (échanges d'informations, coordination international) et la nécessité de ne pas lui donner un contour politique et ainsi la transformer en plate-forme contre la guerre. La ministre des affaires étrangères avait cependant explicitement mentionné l'Irak comme invité potentiel. De nombreux observateurs ont fait état de pressions exercées par certains pays, dont les Etats-Unis, pour empêcher la participation de l'Irak. Les Etats-Unis ont annoncé leur absence de la conférence et leur intention de collaborer avant tout au niveau de l'ONU. La première conférence a eu lieu, à huis clos, à la mi-février. Au terme de la rencontre, le directeur de la DDC, Walter Fust, a estimé que les objectifs avaient été atteints. Les Etats-Unis ont été le seul pays à avoir décliné l'invitation. Ce sont ainsi

environ 150 experts, 21 agences humanitaires et 29 gouvernements qui ont participé à cette rencontre humanitaire sur l'Irak. La conseillère fédérale n'avait assisté qu'à l'ouverture des débats pour ensuite s'éclipser, estimant qu'il était essentiel de ne pas donner de contour politique à la réunion. Au-delà de la satisfaction officielle d'usage, les commentateurs ont estimé qu'il était difficile d'en tirer un bilan précis et que peu de résultats concrets avaient été présentés lors de la conférence de presse finale. De plus, un pays comme la France a d'emblée annoncé sa présence comme observateur, ne voulant ainsi pas donner l'impression de ne plus croire à une autre issue que la guerre. Quelques intervenants ont également déploré le fait d'avoir été invités en dernière minute. Les échanges se sont déroulés à relativement bas niveau, dans la mesure où un seul ministre (le ministre jordanien du plan) a participé aux discussions. Au final, cette première réunion a plus permis des échanges d'opinion que la prise de décisions concrètes. Aucun des acteurs n'avait l'intention de multiplier les mécanismes de coordination. Outre l'accélération de la construction d'un camp de réfugiés en Jordanie, la rencontre a permis la création de groupes de travail. Une **deuxième réunion humanitaire**, en présence des Américains, s'est tenue au début du mois d'avril. Le thème central a été la création de corridors permettant aux organisations internationales d'avoir accès aux victimes du conflit irakien. Ni le ministre des affaires étrangères, ni le directeur de la DDC n'ont assisté à cette deuxième réunion. Elle a principalement servi de plate-forme de dialogue mais aucune décision n'y a été prise.³

BERICHT
DATUM: 31.12.2019
AMANDO AMMANN

Jahresrückblick 2019: Aussenpolitik

Im Jahr 2019 beschäftigte sich das Parlament im Rahmen der Schweizer Aussenpolitik mit Geschäften im Bereich der Aussenwirtschaft – wie Freihandelsabkommen und Doppelbesteuerungsabkommen – aber auch mit zwischenstaatlichen Beziehungen. Wie die Medienanalyse von APS zeigt, nahm das mediale Interesse – im Vergleich der letzten drei Jahre – an Geschäften, die sich mit Staatsverträgen oder Entwicklungspolitik befassten, tendenziell eher ab. Über die Beziehung zwischen der Schweiz und der EU wurde besonders oft berichtet. Dies dürfte insbesondere an den neuen Entwicklungen und Eskalationsstufen rund um das institutionelle Rahmenabkommen mit der EU sowie an dem zweiten Beitrag an ausgewählte EU-Mitgliedsstaaten – in den Medien als Kohäsionsmilliarde bezeichnet – liegen.

Ein erster gewichtiger Schwerpunkt im Jahr 2019 bildete jedoch ein anderer Politikbereich, die Aussenwirtschaftspolitik. So entschieden die Räte unter anderem über aktualisierte **Freihandelsabkommen zwischen den EFTA-Staaten und der Türkei** sowie Ecuador. Hinzu kam das revidierte Agrarabkommen zwischen der Schweiz und der Türkei. Insbesondere gegenüber Letzterem gab es aufgrund der kritischen Menschenrechtslage in der Türkei zwiespältige Gefühle. Eine Minderheit forderte, mit Verweis auf Berichte der EU und der UNO, gar die Rückweisung an den Bundesrat. Der Bundesbeschluss wurde aber vom Ständerat im März und vom Nationalrat im Juni angenommen. Die Kantone Thurgau (Kt.IV. 17.317) und Genf (Kt.IV. 18.303) hatten in den vergangenen Jahren Standesinitiativen lanciert, um bei den Verhandlungen von **Freihandelsabkommen mit Malaysia und Indonesien** die Zollbefreiung von Palmöl und Palmkernöl zu verhindern. Grund dafür war einerseits die Sorge, dass einheimische Ölproduzenten durch die Aufweichung der Grenzschutzmassnahmen benachteiligt werden könnten, andererseits wurden auch die negativen ökologischen Folgen der Palmölproduktion bemängelt. Im März wurden zwei dieser Initiativen durch den Nationalrat versenkt, drei weitere standen aber noch an, womit das Thema beileibe noch nicht vom Tisch war. Ebenfalls im März wurde im Nationalrat – als Zweitrat – eine Motion der APK-SR (Mo. 18.3717) angenommen, die verlangte, dass die beiden Freihandelsabkommen sich nicht negativ auf die inländische Ölproduktion auswirken dürfen. Diesen Forderungen wurde Rechnung getragen, woraufhin der Nationalrat dem Freihandelsabkommen mit Indonesien zustimmte. Eine Minderheit zeigte sich zwar mit den Regelungen zur Nachhaltigkeit von Palmöl nicht zufrieden, doch sie unterlag mit ihrem Antrag. Zwar noch kein konkretes FHA, aber dafür zumindest die Erlaubnis für erste Sondierungsgespräche über ein **Freihandelsabkommen mit den USA** gab es in der Sommersession. Die Motion von Ständerat Graber (cvp, LU; Mo. 18.3797) aus dem Jahr 2018 erhielt auch vonseiten des Bundesrats Unterstützung und wurde im Juni vom Nationalrat ebenfalls angenommen. Dadurch soll die Schweizer Exportindustrie gestärkt und der Zugang zum amerikanischen Markt, der sich seit 2016 immer protektionistischer gibt, gesichert werden.

Eine Änderung des **Doppelbesteuerungsabkommens mit Grossbritannien** wurde ebenso problemlos angenommen wie der Abschluss eines nach mehrjähriger Verhandlung erarbeiteten Doppelbesteuerungsabkommens mit Brasilien. Weitere

Anpassungen an bestehenden Doppelbesteuerungsabkommen zur Implementierung von Mindeststandards stehen 2020 bevor.

Am meisten Gesprächsstoff boten sicherlich jene Debatten, welche die Beziehung zwischen der EU und der Schweiz zum Thema hatten. Für hitzige Diskussionen und Differenzen zwischen der Bundesversammlung und dem Bundesrat sorgte im Juni das kritisierte und noch immer nicht abgeschlossene institutionelle Rahmenabkommen zwischen der Schweiz und der EU. Ausdruck der Unzufriedenheit war die im März abgelehnte Motion von Ständerat Minder (parteilos, SH; Mo. 18.4165), die vom Bundesrat die Nichtunterzeichnung des Abkommens verlangte. Anfang Juni kam es schliesslich zu einer mehr oder weniger offenen Konfrontation zwischen Bundesbern und Brüssel, als der Bundesrat in einer Botschaft Klärung zu fundamentalen Fragen des institutionellen Abkommens forderte. Zwar schätzte man den Entwurf des Abkommens grundsätzlich positiv ein, doch die Europäische Kommission solle mehr Rücksicht auf nationale Prozesse nehmen, damit man in Fragen des Lohn- und Arbeitnehmerschutzes, der Unionsbürgerrichtlinie und der staatlichen Beihilfen eine Einigung finde. Auch der Ständerat schlug in die gleiche Kerbe, als er kurz darauf mittels Motion (Mo. 19.3416) die Regierung und deren Chefunterhändler mit Zusatzverhandlungen beauftragte. Des Weiteren hing die «Begrenzungsinitiative» der SVP quasi als Damoklesschwert über dem bilateralen Weg der Schweiz.

Die Antwort aus Brüssel liess nur einige Tage auf sich warten, als Kommissionspräsident Juncker durchblicken liess, dass Nachverhandlungen kaum eine Chance hätten. Die Medien berichtete, dass sich die EU offiziell «offen für ergänzende Gespräche» zeige, aber durch die Blume deutlich mache, dass der Schweiz kaum Spielraum eingeräumt werden würde. Für Empörung sorgte Jean-Claude Juncker mit seinem Ultimatum, dass die von der Schweiz geforderten ergänzenden Gespräche innert einer Woche abgehandelt werden müssten. Als Druckmittel hatte die EU noch immer die in der Luft hängende Verlängerung der Börsenäquivalenz in der Hinterhand, die bei Nichterfüllung des Ultimatums beendet werden könnte.

Ebenjene Entwicklungen hinsichtlich der **Anerkennung der Börsenäquivalenz** sorgten in der Schweiz mit ihrem traditionell starken Bankenplatz schon seit geraumer Zeit für rote Köpfe. Die Europäische Kommission hatte Ende Dezember 2017 die Verlängerung der Börsenäquivalenz von den Fortschritten bei den Verhandlungen über ein institutionelles Abkommen abhängig gemacht. Zwar hatte sie die EU anfänglich befristet bis zum 30. Juni 2019 verlängert, erklärte sie danach aber für beendet. Dementsprechend zahlten sich die 2018 ergriffenen Massnahmen des Bundesrats zum Schutz der Börseninfrastruktur im Fall einer Nichtverlängerung der Äquivalenzanerkennung aus. Auch medial war das bevorstehende Ende der Börsenäquivalenz – und damit gezwungenermassen das institutionelle Rahmenabkommen – das dominierende Thema. Eine drohende Eskalation, die mit der Aufhebung der Börsenäquivalenz erst ihren Anfang nähme, wurde befürchtet. Die medial kritisierte bilaterale «Trotzkopf-Logik», die sich durch gegenseitige angedrohte Sanktionen äussere, wurde für enorm kontraproduktiv befunden. Das effektive Ende der Börsenäquivalenz Anfang Juli wurde in der Presse hingegen eher nüchtern thematisiert; man verwies auf die in naher Zukunft marginalen, möglicherweise gar positiven Auswirkungen für die Schweizer Börse. Kritisiert wurde vor allem, dass diese gegenseitige Blockade keine positiven Signale hinsichtlich zukünftiger Verhandlungen über das Rahmenabkommen aussende.

Sehr umstritten war aufgrund dieser Kette von Ereignissen der **zweite Schweizer Beitrag an ausgewählte EU-Staaten**, der im März und Juni ausgiebig diskutiert wurde. Die Aufstockung der Mittel für den Migrationskredit auf Kosten des Kohäsionsrahmenkredits wurde vor allem von den linken Parteien kritisiert. Im Nationalrat errangen schliesslich zwar beide Kreditanträge eine Mehrheit, doch der Ständerat stimmte den vorgeschlagenen Änderungen nicht zu. Eng verhandelt mit dem Kohäsionskredit war ein **Entwurf für eine Asylgesetzesänderung**. Dieser sollte es dem Bundesrat erlauben, ohne Zustimmung des Parlaments internationale Abkommen im Rahmen des – vom Parlament bereits beschlossenen – Migrationskredits abzuschliessen. Bei beiden Geschäften entstanden Differenzen zwischen den beiden Parlamentskammern, denn es war bis anhin nicht eindeutig geklärt, ob die Massnahmen der EU – siehe Börsenäquivalenz – als diskriminierend eingestuft werden können, was wiederum die Blockierung der Schweizer Fördergelder zur Folge hätte. Der Bundesrat gelangte im Herbst zum Schluss, dass die EU-Massnahmen unter dem WTO-Gleichbehandlungsgebot tatsächlich als diskriminierend gelten. Somit würden die beiden Kredite selbst bei einer Genehmigung durch die Räte bis auf Weiteres nicht ausbezahlt werden. Im Dezember beriet der Nationalrat schliesslich ein letztes Mal über

den zweiten Beitrag der Schweiz an die EU und bereinigte die Differenzen zum Ständerat. Somit waren die beiden Kredite zwar bewilligt, ausbezahlt werden sie aber erst, wenn die Börsenäquivalenz wiederhergestellt ist.

Im August zeigte sich Bundesrat Cassis nicht sehr optimistisch und bezeichnete eine Einigung im Rahmenabkommen mit der amtierenden Kommission als «ein Wunder». Nach ihrem Amtsantritt liess die neue Kommissionspräsidentin, Ursula von der Leyen verlauten, dass die Verhandlungen mit der Schweiz auch weiterhin Chefsache blieben. Die Medien zweifelten aber nach wie vor an einer Einigung vor der Abstimmung zur Begrenzungsinitiative.

Nicht alle Verhandlungen zwischen der EU und der Schweiz gestalteten sich so problematisch wie die bisher aufgeführten. Die **Sicherheit des Schengen-Raums** und eine qualitativ hochwertige Grenzkontrolle schienen diesbezüglich ein verbindendes Element zu sein. Auf alle Fälle sprachen sich Ständerat und Nationalrat mit grosser Mehrheit für den bundesrätlichen Entwurf zum EES (Entry-Exit-System / Einreise- und Ausreisensystem) und die damit verbundenen Anpassungen des Ausländer- und Integrationsgesetzes aus. Bereits im Mai hatte sich das Volk nachdrücklich zum Schengen-Raum bekannt, als es der Übernahme einer EU-Waffenrichtlinie zustimmte, die unter anderem den Besitz halbautomatischer Waffen verschärfen sollte.

Auch über die Rolle der **Schweiz als Gastland und Zentrum der Global Governance** wurde intensiv beraten. Ebendiese soll auch weiterhin gestärkt und ausgebaut werden, damit die Schweiz – und insbesondere Genf – weiterhin ein internationales Zentrum für Diplomatie, Krisenbewältigung und NGOs sein kann. In eine ähnliche Richtung zielte die Diskussion über die Erneuerung des Kredits für drei Genfer Zentren in der Herbstsession. Diese bemühen sich um politische Sicherheit, humanitäre Minenräumung und die demokratische Kontrolle von Streitkräften. Obwohl der Kredit noch nicht definitiv beschlossen wurde, zeigten sich beide Kammern von der Wichtigkeit der Schweizer Aussenwahrnehmung in diesen Politikfeldern überzeugt.⁴

Beziehungen zu internationalen Organisationen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 15.10.1996
LIONEL EPERON

Les négociations menées par la Conférence de l'ONU sur le désarmement en vue de la signature d'un traité international interdisant les **essais nucléaires (CTBT)** ont été poursuivies à Genève dès la fin du mois de janvier. Candidate à l'adhésion à cette instance à l'instar de 22 autres Etats, la Suisse n'a toutefois pu y faire entendre son point de vue qu'à partir du mois de juin, date à laquelle les 38 Etats déjà parties à la conférence se sont enfin entendus sur son élargissement à 61 membres. Agendée dans un premier temps à la fin du mois de juin puis repoussée en raison des réticences de plusieurs Etats à se dessaisir de l'option nucléaire, la conclusion du Traité CTBT aurait pu intervenir à la mi-août si l'Inde n'avait pas décidé d'imposer son veto à un accord jugé discriminatoire et menaçant sa sécurité. Malgré l'attitude des autorités de New-Dehli, le projet de traité a été proposé à l'Assemblée générale de l'ONU qui l'a adopté à une écrasante majorité, permettant ainsi aux cinq puissances nucléaires déclarées (Etats-Unis, Chine, France, Russie et Grande-Bretagne) de le signer. De son côté, la délégation indienne a alors réitéré son intention de ne jamais apporter sa caution à cet accord afin d'en empêcher son entrée en vigueur.⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.05.1998
FRANÇOIS HUGUENET

La Suisse a accueilli de nombreux chefs d'Etats sur son territoire lors de la deuxième **conférence ministérielle** de l'OMC. Cette réunion, présidée par le conseiller fédéral Pascal Couchepin, a notamment été l'occasion de célébrer les 50 ans de l'organisation, incarnée pendant plus de quatre décennies par le GATT. Les ministres ont également adopté une déclaration ayant pour but de préparer le terrain des négociations commerciales qui auront lieu aux Etats-Unis et une autre sur le commerce électronique.⁶

POSTULAT

DATUM: 26.06.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Afin de **célébrer le 60ème anniversaire de la Conférence d'Evian**, le Conseil national a transmis un postulat priant le Conseil fédéral de promouvoir ou organiser une conférence internationale à Genève. Cette conférence serait consacrée à la politique menée à l'égard des réfugiés avant et pendant la Seconde guerre mondiale.⁷

En réponse au postulat Gross, le Conseil fédéral a rendu un **rapport sur les relations entre la Suisse et l'Organisation des Nations Unies (ONU)**. Il y a confirmé qu'il souhaitait réaliser l'objet stratégique de l'adhésion à l'ONU aussi rapidement que cela était politiquement possible. Depuis le refus par le peuple de l'arrêté fédéral sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU en 1986, les relations avec le système onusien ont été nombreuses. En matière de **politique de la paix**, la Confédération s'associe depuis 1990 à titre autonome aux sanctions économiques de l'ONU. Elle a également augmenté le personnel et l'aide qu'elle met à disposition de l'organisation (diplomates, experts pour l'UNSCOM, unités sanitaires, observateurs, inspecteur général de la FORPRONU, avions, contributions financières, organisation de cours de formation) et accordé des droits de survol à la FORPRONU et à l'IFOR / SFOR lors de la guerre en Bosnie-Herzégovine. Depuis, 1996, la Suisse est aussi membre de plein droit de la Conférence de Genève sur le désarmement, une institution créée sur mandat de l'ONU. Elle a organisé des pourparlers de paix sous son égide et détient encore, sur le plan des bons offices, cinq mandats de protection. A Genève, elle a aussi inauguré cette année un Centre de déminage censé principalement soutenir l'ONU dans son action. Sur le plan des **droits de l'homme**, la Suisse a adhéré aux principales conventions et dans le cadre de l'ONU, a même participé à l'élaboration de certaines d'entre elles. Elle a joué un rôle actif au sein de la Commission des droits de l'homme et s'est vu confié plusieurs mandats de rapporteur spécial. Elle met également à disposition des Nations Unies des moyens financiers et humains (experts, observateurs) et soutient les tribunaux institués par l'ONU pour juger les criminels de guerre. Concernant **l'accroissement de la prospérité commune et la réduction des inégalités**, la Confédération soutient fortement les programmes d'aide humanitaire de l'ONU et leur consacre un tiers de son aide humanitaire totale (notamment PNUD, FNUAP, UNICEF). L'octroi de ces sommes – correspondant à 70% de ses dépenses au sein du système onusien – permet à la Suisse d'être presque toujours membre de plein droit des conseils d'administration des institutions concernées. Dans le domaine économique, la Suisse est membre à part entière de la CEE/ONU. Elle est également un pivot des relations entre l'ONU et l'économie privée de par les nombreuses institutions qu'elle héberge. Au sujet de la **protection du milieu naturel**, la Confédération a renforcé sa présence dans différentes institutions de l'ONU (Commission du développement durable, Bureau du PNUE et a été une partenaire active à plusieurs reprises (Convention de Bâle, Sommet de la Terre, session spéciale Rio +5). Elle est aussi signataire de diverses autres conventions ayant trait à la protection de l'environnement.⁸

Zwischenstaatliche Beziehungen

La conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey a rencontré le Secrétaire d'Etat américain Colin Powell lors du Forum Economique de Davos. Elle a profité de l'occasion pour lui rappeler que la Suisse souhaitait l'adoption d'une nouvelle résolution de l'ONU, mentionnant explicitement les Conventions de Genève, pour légitimer une éventuelle intervention en Irak. Elle lui a également fait part des préoccupations de la Suisse concernant principalement les conséquences d'une éventuelle guerre sur le sort des civils irakiens. La ministre des affaires étrangères a également proposé d'organiser, sous l'égide de la Suisse, une conférence de la dernière chance, similaire à celle organisée en 1991 avant le commencement de la première Guerre du Golfe. Colin Powell n'a pas pris position sur une proposition qu'il a considérée comme non officielle. Une telle offre n'avait, selon de nombreux commentateurs, pas été discutée au préalable au sein du Conseil fédéral. Cette rencontre avait fait l'objet de nombreuses polémiques car Micheline Calmy-Rey avait conditionné sa venue à Davos à la rencontre du Secrétaire d'Etat américain.⁹

Gute Dienste

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.08.1997
LIONEL EPERON

Les dirigeants des communautés rivales de **Chypre**, le Grec Glafkos Clerides et le Turc Rauf Denktash, se sont rendus dans le courant du mois de février à Glion (VD) pour y poursuivre durant une semaine les difficiles négociations sur la réunification de l'île entamées sous l'égide de l'ONU. Au vu de l'ambiance particulièrement tendue qui a caractérisé cette rencontre du fait de la décision prise par la Commission européenne d'ouvrir des pourparlers d'adhésion à l'UE avec la seule partie grecque de l'île, les négociations se sont achevées sans laisser entrevoir un quelconque espoir de résolution rapide de cette crise qui secoue Chypre depuis 1974.¹⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 12.06.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Sur demande de l'ONU, la Suisse a accueilli à Genève une réunion d'experts pour discuter de l'application de la quatrième Convention de Genève dans les **territoires occupés**. Les délégations palestiniennes et israéliennes, encadrées par des diplomates suisses et des membres du CICR, ont discuté de la protection de la population civile, sans que des résultats concrets soient enregistrés.¹¹

MOTION

DATUM: 31.12.1998
FRANÇOIS HUGUENET

A de nombreuses reprises, les parlementaires suisses se sont préoccupés de la **situation au Kosovo**, réclamant des mesures ou des informations dans le domaine de l'asile, de la coopération humanitaire ou l'intervention de la Suisse comme instance de médiation. Concernant ce dernier point, une motion Ruffy (ps, VD) a été transmise demandant l'organisation d'une conférence internationale sur le Kosovo et la suspension des négociations avec le Gouvernement Milosevic. Malgré la proposition du gouvernement de la transformer en postulat, cette motion a été acceptée par 48 voix contre 32 par la chambre du peuple. Par contre, la chambre des cantons a préféré, par 30 voix contre 5, suivre l'avis de sa CPE qui avait opté pour la solution moins contraignante du postulat. Le président de la Confédération Flavio Cotti a rappelé à cette occasion que la Suisse faisait tout son possible pour une résolution pacifique de la crise du Kosovo et qu'elle avait proposé à l'OSCE l'organisation d'une conférence sur territoire helvétique ainsi que sa médiation.¹²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 25.07.2000
FRANÇOIS BARRAS

Afin de parvenir à une amélioration de la situation en Colombie, le gouvernement suisse a invité à Genève les principaux acteurs de la guerre civile larvée qui déstabilise le pays depuis plus de trente ans. Réunis dans le même hôtel, des médiateurs suisses, des représentants du gouvernement, des responsables de l'Armée de libération nationale (ELN) et plus de 80 représentants de la société civile colombienne (entreprises, ONG, syndicats, médias) ont discuté les principes de base à un cessez-le-feu.¹³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 24.10.2003
ROMAIN CLIVAZ

La ministre des affaires étrangères a confirmé, à la mi-octobre, que la Suisse avait fourni une aide logistique et financière aux artisans d'un accord non officiel de paix israélo-palestinien. Des médiateurs avaient été mis à la disposition des deux parties lors de la phase finale de la négociation. Cet accord, passé entre des politiciens de la gauche israélienne et des politiciens palestiniens, dont un ancien ministre de chaque côté, constituait un plan de paix complet (création d'un Etat palestinien, démantèlement d'un grand nombre de colonies...) pour tenter de sortir le Moyen-Orient de l'impasse. La ministre des affaires étrangères a insisté sur le rôle de facilitateur joué par la Confédération, et non celui de moteur de cette initiative privée. Le DFAE n'a commencé à parrainer cette négociation, aussi appelée **« Initiative de Genève »**, qu'à partir de 2002. Les discussions ont longtemps été tenues secrètes. Micheline Calmy-Rey a profité de plusieurs rencontres avec des homologues étrangers pour présenter le contenu de ces « Accords de Genève ». Le gouvernement israélien a condamné ce procédé et rappelé qu'il était le seul habilité à mener des négociations avec les Palestiniens. Le lancement officiel de l'Initiative de Genève a eu lieu au début du mois de décembre lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Genève en présence de Micheline Calmy-Rey, seule ministre en exercice présente. Elle était accompagnée de nombreuses personnalités, dont l'ancien président américain Jimmy Carter. Il était difficile d'évaluer les effets concrets de cet accord, étant donné sa nature non officielle et la complexité de la situation sur place.¹⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 02.04.2004
ELIE BURGOS

Au mois de mars, des pourparlers (chapeautés par le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan) entre chypriotes grecs et turcs sur la question de la **réunification de l'île de Chypre** ont eu lieu au Bürgenstock (NW). Le but avoué était de parvenir à celle-ci avant le 1er mai, date à laquelle la République de Chypre devait rejoindre l'UE, avec ou sans la République turque de Chypre du Nord. La rencontre s'est finalement soldée par un échec, puisque le plan soumis par Kofi Annan a été refusé par les Chypriotes grecs.¹⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 22.05.2004
ELIE BURGOS

La Suisse a organisé, à Lucerne, une table ronde pour tenter de résoudre les problèmes tels que le statut des minorités ou la lutte contre le crime organisé dans les **Balkans**. Celle-ci a réuni des représentants d'Albanie, de Macédoine, de Roumanie, de Serbie et Monténégro, de Suisse, de l'Union européenne et des Etats-Unis. Le Kosovo, le Conseil de l'Europe, l'OTAN et l'ONU y étaient également représentés.¹⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 04.07.2005
ELIE BURGOS

Une conférence internationale, coorganisée par la Suisse et consacrée au statut du **Kosovo** a eu lieu au début du mois de juillet à Lucerne (la troisième conférence sur les Balkans tenue en Suisse, dans le cadre du processus dit de Lucerne). Le Kosovo, province serbe sous l'administration de l'ONU, souhaite l'indépendance, alors que la Serbie-et-Monténégro s'y refuse. La conférence, qui devait permettre aux participants (une soixantaine de responsables serbes et kosovars, mais aussi européens, américains, albanais, macédoniens, bosniaques et monténégrins) d'évoquer les effets d'un changement de statut du Kosovo et les moyens d'assurer la sécurité dans la région, n'a pas permis d'avancée significative.¹⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 06.07.2005
ELIE BURGOS

Une première rencontre entre des émissaires du **dalaï-lama** et des **diplomates chinois** de haut rang a eu lieu à la fin du mois de juin à Berne. Le dignitaire religieux réclamait depuis des années que des discussions puissent se tenir en Suisse, terrain neutre.¹⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 26.10.2006
ELIE BURGOS

En début d'année, des **pourparlers de paix sur le Sri Lanka** se sont ouverts près de Genève entre le gouvernement sri-lankais et les Tigres de libération de l'Eelam tamoul, dans le cadre du processus de paix convoqué par la Norvège et soutenu par la Suisse. Reportées un temps à cause de flambées de violence sur l'île, les négociations se sont néanmoins poursuivies au mois de novembre.¹⁹

Entwicklungspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.06.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Le premier **salon des marchés émergents** s'est tenu à Genève. Plus de quarante pays et 15 organisations internationales étaient présents, regroupant quelque 1500 projets d'investissement d'une valeur estimée à 15 milliards de dollars. Une partie des frais de certains pays particulièrement démunis ont été pris en charge par la Confédération.²⁰

1) BO CE, 1991, p.1ss.; BO CN, 1991, p.2ss.; Presse du 22.1. et 24.1.91.
2) BO CN, 1991, p.1322s.; BO CN, 1991, p.1342ss.; Presse du 15.-30.1.91.
3) Presse du 4, 5, 7, 8, et 17.2.03; LT, 24.3.03; LT, 11.2.03; LT, 24.3, 26.3, 28.3, 29.3.03 et presse du 3.4.03; LT, 11.4.03.
4) APS-Zeitungsanalyse 2019 – Aussenpolitik
5) NQ, 23.1, 26.2, 26.8 et 15.10.96; 24 Heures, 24.1.96; JdG, 13.6.96; presse des 18.6, 13.8 et 15.8.96.
6) LT, 5.3 et 14.3.98; Presse du 18 au 22.5.98.
7) BO CN, 1998, p. 1527 s.
8) BO CN, 1998, p. 1054 ss.
9) Presse du 27.1.03.
10) Presse des 11.8, 12.8 et 16.8.97; NQ, 14.8 et 18.8.97; JdG, 23.8.97.
11) TG, 12.6.98.
12) BO CE, 1998, p. 637 ss.; BO CN, 1998, p. 378 ss.
13) LT, 25.7.00
14) Presse des 14 et 15.10.03; presse de 24.10, 27.10, 28.11, 1.12 et 2.12.03; NF, 24.10.03.
15) LT, 20.3.04; NZZ, 19.3.04; Bund, 23.3.04; 24h, 24.3.04; NF, 31.3 et 2.4.04.
16) NF, 22.5.04.
17) 24h, 4.7.05.
18) TG, 6.7.05.
19) NF, 23.2 et 14.4.06; 24h, 26.10.06.
20) LT, 1.6.99.